



# bail commercial augmentation de loyer importante

Par **Steph04120**, le **10/02/2022** à **09:07**

Bonjour,

Je bénéficie depuis juillet 2019 d'un bail commercial précaire, le bailleur devait rédiger le bail commercial en 3/6/9 en juillet dernier mais je n'ai reçu le document que fin novembre 2021.

Le nouveau bail commercial prévoit une augmentation du loyer importante. Ainsi le loyer passerait de 600€ à 700€ avec ce nouveau bail. Aucune information préalable ne m'a été transmise j'ai d'ailleurs depuis juillet continué à verser un loyer de 600€ mais aujourd'hui le bailleur me demande 700€.

Quels sont mes recours sachant que des travaux avaient été programmés dans un avenant au bail commercial précaire que le bailleur n'a jamais effectué.

Par avance merci